

REGLEMENT

- ❖ 18^{ème} édition de « La Nouméenne OPT », le dimanche 1er octobre 2023.
- ❖ Marche non chronométrée exclusivement réservée aux femmes, sur une distance de 2,9 km.
- ❖ Cette épreuve est ouverte à toutes les féminines **dès l'âge de 10 ans révolu**.
- ❖ Elle est organisée par la section **ASPTT-La Nouméenne**.
- ❖ **Contact** : JEAN-HERVE DE DENON 988330
- ❖ **Départ** : 8h30 en Baie Sainte-Marie : embranchement VDE/rue de Charleroi.
- ❖ **Parcours** : Plat. C'est un aller-retour sur la VDE entre le rond-point N'Géa et le rond-point VDE/18 juin.
- ❖ **Animations** : Echauffement (8h15), stretching collectif (9h15) et Zumba (9h30)
- ❖ **Tirage au sort** de divers lots surprises à l'issue de la course.
Obligation d'être présente sur le site au moment du tirage au sort, sinon tirage à nouveau.
- ❖ **Ravitaillement** : Eau au départ, au km 1,5, au km 2,5 ainsi qu'à l'arrivée
- ❖ **Couverture médicale** : Croix Rouge Française et Ambulances.
- ❖ **Tee-shirts** : Le tarif de 1 500 F/personne comprend la dotation d'un t-shirt que chaque participante devra venir récupérer aux dates, horaires et lieux ci-dessous :
 - Le samedi 16 septembre 2023, dans la galerie marchande du Dumbéa MALL, de 8h00 à 13h00.
 - Le mercredi 20 septembre à l'Hippodrome H. Milliard, 14 rue L. Blériot à Nouméa, de 12h00 à 17h00.
 - Le samedi 23 septembre, au magasin DECATHLON à Dumbéa, de 8h00 à 13h00.
 - Le mercredi 27 septembre, l'Hippodrome H. Milliard, 14 rue L. Blériot à Nouméa, de 12h00 à 17h00.

Pour choisir son tee-shirt :



- ❖ **Annulation** : En cas de force majeure, au sens de l'article 1148 du code civil, l'organisation n'est pas dans l'obligation de rembourser les inscriptions, mais fera son maximum pour reporter l'épreuve dans les meilleurs délais.
- ❖ **Droits à l'image** : Les participants acceptent que leur image soit utilisée dans les diverses publications liées à l'épreuve.
- ❖ **Sous réserve de validation administrative**